

## Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

### Lancement d'un regroupement des actions de la Société

#### Point d'étape sur le projet de cotation de MEDICAL DEVICES VENTURE

**igny (France) – 19 janvier 2022** - Archos (Euronext Growth Paris : ALJXR), annonce que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue ce jour sur première convocation sous la présidence de Loic Poirier (l' « **Assemblée Générale Extraordinaire** »), a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à titre extraordinaire conformément à l'ordre du jour de l'avis de convocation publié au BALO n°1 du 3 janvier 2022.

#### Informations relatives à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Il est rappelé, comme cela a été indiqué dans les avis de réunion et de convocation relatifs à l'Assemblée Générale Extraordinaire, qu'aux termes d'une ordonnance de la Présidente du Tribunal de Commerce d'Evry en date du 26 novembre 2021, Maître Florence TULIER POLGE, domiciliée Immeuble Le Mazière, rue René Cassin, 91000 Evry, a été désignée en qualité de mandataire ad hoc chargée de représenter les actionnaires défaillants à l'occasion de l'Assemblée Générale Extraordinaire devant délibérer.

Le quorum requis pour l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant été atteint grâce à la participation d'un nombre suffisant d'actionnaires, il a été immédiatement mis fin à la mission de Maître Florence TULIER POLGE qui n'a pas eu à intervenir afin de permettre l'atteinte du quorum en représentant les actionnaires défaillants lors l'Assemblée Générale Extraordinaire. Archos tient à remercier tous les actionnaires qui se sont mobilisés.

#### Participation et quorum

<b>AGE 19 JANVIER 2022</b>	<b>Actionnaires</b>	<b>Actions</b>	<b>Voix</b>
Actionnaires présents	5	15.529.113	16.292.016
Pouvoirs mandatés à des tiers	1	2.612.844	2.612.844
Pouvoirs au Président	4	43.029.962	43.030.734
Votes par Correspondance	8	4.693.788.190	4.693.788.193
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>4.754.960.109</b>	<b>4.755.723.787</b>

Le quorum atteint pour l'Assemblée Générale Extraordinaire s'élève à 30,06% des 15.816.898.403 actions ayant le droit de vote.

## Détail du vote par résolution

N°	Libellé de la résolution	Quorum à atteindre	Majorité requise	Vote Pour	Vote Contre	Abstention	Résultat
1	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction du capital social motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions, sous réserve de la réalisation préalable du regroupement des actions de la Société faisant l'objet de la 1ère résolution approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 28 octobre 2021	3 954 224 601	3 169 656 409	4 738 284 519	17 439 268	0	Adoptée
2	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction du capital social motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions, sous réserve de la réalisation préalable de la réduction du capital social motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions de la Société, faisant l'objet de la 1ère résolution présentée à la présente assemblée générale	3 954 224 601	3 169 656 409	4 738 279 509	17 439 268	5 010	Adoptée
3	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	3 954 224 601	3 169 656 409	4 738 318 743	17 405 044	0	Adoptée
4	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes	3 954 224 601	3 169 656 409	4 738 284 519	17 439 268	0	Adoptée

### ***Lancement d'un regroupement des actions de la Société***

La Société rappelle que l'assemblée générale des actionnaires réunie le 28 octobre 2021 a approuvé une résolution permettant la réalisation d'un regroupement de ses actions des actions Archos, de sorte que 10.000 actions anciennes d'une valeur nominale de 0,0001 euro soient échangées contre 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 1 euro.

Le Conseil d'administration, réuni le 18 janvier 2022, a décidé le lancement du regroupement des actions Archos. Le processus de regroupement des actions de la Société interviendra donc dans le courant des mois de février et mars 2022.

## ***Point d'étape sur le projet de cotation de MEDICAL DEVICES VENTURE***

La Société rappelle avoir annoncé, aux termes d'un communiqué de presse en date du 2 juin 2021, qu'elle préparait un projet d'introduction en bourse de la société MEDICAL DEVICES VENTURE, filiale d'Archos, avant la fin de l'année 2021.

A ce titre, la Société annonce que l'inscription des actions MEDICAL DEVICES VENTURE aux négociations sur le marché Euronext Access + Paris devrait intervenir d'ici la fin du premier trimestre 2022, sous réserve de la décision d'approbation d'Euronext. Il est par ailleurs précisé que des engagements de souscription ont été signés par des investisseurs pour un montant total de 2,3 millions d'euros, dans le cadre d'un placement privé préalable à la cotation de MEDICAL DEVICES VENTURE sur Euronext Access + Paris (et sous réserve de la décision d'approbation d'Euronext), sur la base d'un prix par action MEDICAL DEVICES VENTURE de 12€ ce qui représenterait un nombre d'actions nouvelles d'environ 191.665 actions et une valorisation pre-money de MEDICAL DEVICES VENTURE de 12 millions d'euros (le nombre d'actions actuel de MEDICAL DEVICES VENTURE étant de 1.000.001 actions).

Un communiqué ainsi qu'un document d'information seront publiés pour annoncer au marché la cotation effective de MEDICAL DEVICES VENTURE sur Euronext Access + Paris.

---

### **A propos d'ARCHOS**

*ARCHOS, expert en solutions mobiles, a sans cesse révolutionné ce marché tant dans le secteur de l'électronique grand public que dans le B to B avec sa filiale Logic Instrument. La marque française a ainsi été la première à proposer des tablettes Google Android en 2009. Aujourd'hui, ARCHOS conçoit et démocratise des produits à forte valeur d'innovation et a créé en 2021 une division MedTech, Medical Devices Venture, qui va regrouper plusieurs startups. Avec un siège social en France, des bureaux en Europe et en Asie, ARCHOS s'affirme comme un acteur paneuropéen incontournable, coté sur le marché Euronext Growth Paris, ISIN Code : FR0000182479. [www.archos.com](http://www.archos.com)*

---

Contact : Loic Poirier, Président Directeur Général, [poirier@archos.com](mailto:poirier@archos.com)